Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20260417-DEL20260408_29-DE

Réf. : DEL20260408-29

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-six, le 08 avril le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Madame Dominique MARTIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 03 avril 2026

PRESENTS (19)
Dominique MARTIN, Pascal JOSSE, Agnès GUILLO, Clément CHOTARD, Valérie DUBOIS, Alain CHOTARD, Stéphanie DUBOIS, Cyrille MONNERAIS, Aurélie LOEZIC, Adrien GILLARD, Valérie LERAT, Vincent MONNERAIS, Katy LETORE, Thierry ROBIN, Marie-Thérèse LUCAS, Guénaël LAUNAY, Louise ROUAUD, Philippe ROBO, Céline MOHAER.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (0) :

ABSENTS (0) :

Délibération DEL20260408-29 – DELIBERATION POUR LA DESIGNATION D'UN REFERENT SECURITE ROUTIERE AUPRES DE LA PREFECTURE

Les maires ont un rôle important à assurer dans la lutte contre l'insécurité routière, du fait de leurs multiples domaines de compétences qui peuvent avoir un impact direct ou indirect sur la sécurité routière : les aménagements urbains, la réglementation de la vitesse, la définition et la mise en œuvre des documents d'urbanisation, les activités scolaires ou parascolaires, les activités associatives. Des progrès ont été réalisés mais cette évolution reste fragile. Le préfet du Morbihan a mis en place un réseau des élus référents sécurité routière. Les objectifs du réseau sont de favoriser les échanges d'information et d'expériences ainsi que d'organiser des stratégies d'actions coordonnées. L'existence de ce réseau permet d'améliorer l'efficacité et la cohérence globale de la politique de sécurité routière.

Madame le Maire propose de désigner comme référent sécurité routière de la commune :

Titulaire : **Mme Katy LETORE** conseiller(ère) municipal(e)
Suppléant : **Mme Stéphanie DUBOIS** conseiller(ère) municipal(e)

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20260417-DEL20260408_29-DE

Il est demandé au conseil municipal :

D'approuver la désignation d'un référent sécurité routière.
De désigner Mme Katy LETORE titulaire et **Mme Stéphanie DUBOIS** suppléante.
D'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré, à la majorité, à l'unanimité (Résultat du vote : 19 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention) des membres présents :

Approuve la désignation d'un référent sécurité routière.
Désigne Mme Katy LETORE titulaire et **Mme Stéphanie DUBOIS** suppléante.
Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,



Mme Dominique MARTIN

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées le 17/04/2026,
Et l'extrait au registre des délibérations ayant été transmis en préfecture le 17/04/2026